

## FICHE DE SYNTHÈSE COLLECTIVE

*N'oubliez pas d'agrémenter votre synthèse de photos prises pendant votre séjour ! N'hésitez pas, pour ce faire, à vous inspirer des restitutions précédentes, notamment sur Prisme 2 que vous retrouverez sur le site internet : <https://prisme-educ.com/restitutions/>*

Contexte de la mobilité	
Dates d'observation	Du 18 au 21 mars 2024
Ville et pays	Tallinn Estonie
Observateurs	Elsa BASSO-FRETEL, Claire BRESCIANI, Jean François GUERINI, Brice GUINHEU, Mohamed GUERROUCHE, Marc NEISS, Stéphanie SANTUCCI.
Structures visitées	Ecole 21 / Pelgullina Riigigümnaasium / Institut Français de Tallinn / Centre de Protection de l'Enfance
Personnes rencontrées	<p><b>Ecole 21</b> (école municipale)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• → Meelis KOND : Directeur</li> <li>• → Polina Martila, Professeur de français</li> <li>• → Lennar Kits, IT Manager</li> <li>• → Marika Reinmets, Professeur de Robotique</li> <li>• → Kätlin Vahemets, Professeur d'initiation à l'informatique</li> <li>• → Liivi Urbel, Professeur d'Education musicale</li> <li>• → Priit Joonas, Professeur d'entreprenariat</li> <li>• → Helle-Kai Saapar, Professeur de Géographie</li> </ul> <p><b>Pelgullina Riigigümnaasium</b> (école d'état)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• → Irina RAYNER : professeur de français</li> <li>• → Angela KLEINART, professeur de mathématiques</li> <li>• → Rachel KOSAPOEG, professeur de chimie</li> <li>• → Maarja SUVOROV, professeur d'allemand</li> <li>• → Hannes HEILE-SUMDKVIST, professeur d'anglais</li> </ul> <p><b>Institut Français de Tallinn</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• → <b>Guillaume Raboutot</b>, directeur adjoint de l'Institut Français et directeur des cours (détaché aux Affaires Etrangères), attaché de coopération pour le français</li> </ul> <p><b>Centre de Protection de l'Enfance</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• → <b>Malle Hallimäe</b></li> </ul>

Notes  
supplémentaires

*Nous avons pu observer 4 structures, rencontrer et observer 12 professeurs en situation d'enseignement. Nous avons également été accueillis par 4 élèves francophones (école XXI) qui nous ont accompagnés dans nos déplacements pendant les 2 premiers jours.*

*On peut noter ici que la grande majorité des établissements scolaires estoniens sont dits des « écoles tubes » car ils accueillent les élèves de l'élémentaire jusqu'à la fin du secondaire. Ce sont des écoles soit d'Etat (moins répandues Riigigümnasium) soit municipales (très répandues ex Ecole XXI).*

*Il existe un ministère de l'Éducation qui pose un cadre très général et peu contraignant. Un programme existe mais les établissements scolaires estoniens jouissent d'une très grande liberté dans leur organisation, projet pédagogique et gestion de leurs équipes.*

*L'école est obligatoire de 7 à 16 ans mais est en cours d'évolution et pourrait prochainement passer à 18 ans.*

*Les deux établissements visités recrutent leurs élèves via un test d'entrée, ou sont situés dans des quartiers avec un IPS très élevé, il convient donc de moduler les observations observées.*

## Etat des lieux et analyse

**La thématique :** *Quelle place occupe le numérique dans la région observée ? Comment s'articule-t-il dans les pratiques éducatives et dans le parcours des élèves ? A quels défis doit-il faire face ?*

*Le numérique est omniprésent dans la société estonienne (carte universelle d'identité afin de faciliter les démarches administratives, vote en ligne, transport, fidélité, soins, paiement, impôts, 2000 services en tout mais également le check in dans les hôtels, bornes pour des applications telles que Bolt, location de voiture p/trottinette/vélo, etc...) Présence de véhicules autonomes (pour la livraison de repas notamment).*



*(service Uber food delivery automatisé)*

*Dès les premières années les jeunes Estoniens ont des séances d'initiation à l'outil numérique, par la suite ils apprennent à le maîtriser (entraînement à la dactylo, ergonomie informatique, recherche d'information).*



*(mur à souris)*

*La pratique informatique est un outil au service de l'apprentissage (ENT, services en ligne, streaming) mais également une finalité (maîtrise de l'outil informatique).*

**Les finalités attribuées : Quels sont les enjeux affichés ? Quels sont les objectifs visés ?**

*L'objectif est de faire entrer les jeunes générations dans l'ère numérique.*

*L'Estonie est un petit pays, indépendant depuis seulement 30 ans sans ressources naturelles exploitables. Le numérique est le moyen pour eux de se faire une place. Il se doivent également d'être compétents et vigilants en cyber sécurité du fait de la proximité avec la Russie.*

*La digitalisation des procédures administratives vise à rendre attractif leur territoire pour des entreprises étrangères.*

**Les établissements visités : comment sont-ils équipés sur le plan numérique : ordinateurs, tablettes, TBI, salles informatiques etc. ? La présence du wifi est-elle assurée ? Quels sont leurs projets d'établissement en matière d'accompagnement des élèves avec le numérique : espace numérique de travail, webradio, etc. ?**

*L'Ecole XXI comme le RIIGIGÜMNAASIUM disposent d'environ 1 ordinateur pour 3,5 élèves financés respectivement par la municipalité ou l'état. L'équipement est complété par des classes mobiles par étage. Le CDI dispose de quelques ordinateurs, parfois d'une bibliothèque numérique et d'un système de prêt automatisé. Toutes les salles disposent d'un vidéoprojecteur (parfois plusieurs, orientées de manière différente), voire d'un VPI ou d'un ENI. Les salles où l'on enseigne l'informatique aux plus jeunes disposent d'un mur à souris (voir photo en annexe). L'établissement dispose d'écrans d'affichage dans les couloirs (informations générales, anniversaires etc) et d'un écran tactile dans le hall consultable à loisir, (EDT/ accès direct au site de l'école) et pour le lycée d'État un studio d'enregistrement de podcast.*





*Les ENT sont uniquement des solutions de vie scolaires (absences, correspondance avec les parents, groupes de parents, notes, devoirs tableau de bord pour le chef d'établissement) Les solutions utilisées sont E KOOL et STUDIUM (éditeurs privés : 3000 euros par an) et chaque école choisit celle qui lui convient.*

*L'école XXI visitée dispose également d'une salle de robotique « Lego ».*



*Les deux établissements présentent des configurations différentes du fait de l'âge des bâtiments. Dans l'école XXI, il subsiste encore des salles informatiques mais la tendance constatée dans les établissements récents comme le RIIGIGÜMNAASIUM, est la modularité des espaces.*



*Ils utilisent 3 systèmes d'exploitation (IOS, Windows, Android) qui cohabitent non sans problèmes de compatibilité entre les documents de chaque OS.*

*L'établissement bénéficie d'une équipe dédiée à l'informatique. (Un IT manager, IT Technician, et personnes pour la maintenance à disposition des professeurs comme des élèves).*

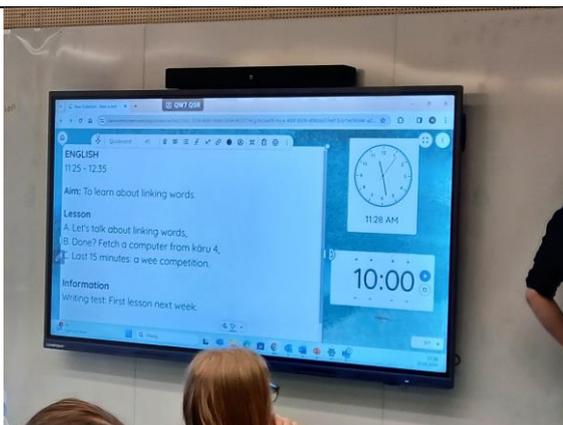
*Il n'y pas de projet d'établissement, les établissements sont en totale autonomie tout en respectant un programme pour le tronc commun (mathématiques, estonien, une langue étrangère notamment)*

***Ecosystème (l'environnement numérique dont dispose l'enseignant) : existe-t-il un référentiel d'équipement ? Si oui, par qui est-il déterminé ? Si non, y-a-t-il tout de même une homogénéisation ? Qui finance les équipements ? Existence du BYOD (usage d'un équipement informatique personnel dans un contexte professionnel) ? Qui choisit le type d'équipement : les familles, les établissements, les communes ou cela se passe-t-il à une autre échelle ? Connexion : qui assure un accès à internet ?***

*Il n'existe pas de référentiel d'équipement, il est laissé au libre arbitre de l'établissement. Les équipements informatiques sont financés par la ville de Tallin pour les écoles municipales ce qui favorise une homogénéisation du parc. Pour les écoles d'état, c'est l'état qui finance.*

*Les professeurs comme les élèves peuvent venir avec leur propre équipement (ordinateurs / téléphone / tablette etc.) pour travailler, même si cela peut entraîner des problèmes de compatibilité, sauf pour les solutions full web.*

*L'enseignant dispose dans la salle d'un ordinateur et parfois d'un visualiseur. La tendance est à la généralisation des ENI dans les établissements récents.*



*Certains enseignants utilisent des ressources éditoriales (manuel en ligne) payant (3€ par famille environ) notamment en Mathématiques, mais également les ressources GAFAM (bibliothèque Microsoft), des outils de partage (Microsoft Teams / Google Sheet / One Note/ One Drive), et des applications en ligne. Les solutions ouvertes (type Moodle ou Linux ) ne sont pas utilisées car jugées trop complexes. Les lycées d'état fonctionnent avec l'environnement Microsoft.*

*L'accès à internet est assuré par la municipalité ou l'état.*

***Les enseignants : Quel est leur statut ? Quelles sont leurs compétences numériques initiales ? Attendues ? Quelle est leur formation (initiale et continue) ? Quels accompagnements sont mis en place ? Quelles sont leurs obligations de service ? Sur quels outils et ressources numériques peuvent-ils s'appuyer ? Quel est l'écosystème dans lequel évolue l'enseignant ? Comment sont-ils accompagnés sur cette thématique ? Le numérique est-il abordé de façon interdisciplinaire et/ou principalement par un/e enseignant/e ? Existe-t-il l'équivalent d'un/e enseignant/e référent pour les usages numériques dans chaque établissement ?***

*En Estonie, les enseignants n'ont pas le statut de fonctionnaire. Ils sont recrutés par les chefs d'établissement avec lesquels un contrat est signé. Néanmoins, ils sont rémunérés par l'État qui assure une base salariale.*

*Le salaire minimum est de 1400 € net (salaire moyen en Estonie qui peut ensuite être complété par un supplément de la ville négocié par le chef d'établissement). Il est légèrement supérieur dans les écoles d'état. Le volume horaire est de 35 heures / semaine (cours + réunions + surveillance, etc..) avec 56 jours de congés annuels (dont 3 semaines consécutives en été, sont décomptés les week-ends). Pendant les petites vacances, qui ne sont pas des vacances pour les enseignants, un jour de télétravail hebdomadaire peut être accordé. Un niveau master avec une dimension pédagogique est requis. Le cursus universitaire requis pour enseigner inclut un module de formation à l'outil numérique.*

*Il n'y a pas de formation continue obligatoire imposée et financée par les pouvoirs publics. En revanche, un établissement peut faire le choix de proposer et financer des temps de formation à ses enseignants pour un développement professionnel et personnel. Ces temps de formation peuvent être positionnés hors des créneaux face à face élèves comme pendant les heures de classe. Il n'y a pas de corps d'inspection des professeurs. Ils sont en totale autonomie et on leur fait confiance.*

*L'Estonie fait toutefois face à un problème de recrutement des professeurs (grèves) qui réclament une augmentation du salaire minimum et des possibilités d'évolution salariales.*

*Nous n'avons pas observé de pratique en interdisciplinarité, chaque enseignant utilise l'outil informatique*

*comme il le souhaite même si certaines disciplines ont des manuels interactifs.*

**Le numérique est-il un enjeu éducatif pour les enseignants ? Est-il mobilisé pour améliorer les apprentissages et si oui, comment ?**

**Quels sont les attendus vis-à-vis des élèves ? Objectifs d'apprentissage ? Référentiels de compétences ... ?**

**L'organisation des apprentissages permet-elle d'atteindre ces objectifs ?**

*Le numérique est une conviction et une appétence pour les enseignants. Cette conviction est doublée par une demande de l'état, qui cherche à le développer. Il est mobilisé selon les compétences et la volonté des enseignants. Pour faire référence au modèle SAMR, on peut dire qu'il est utilisé essentiellement en mode substitution (projection) ou augmentation (exerciceur pour les évaluations) mais redéfinit rarement la tâche d'apprentissage.*

*Les professeurs déclarent l'utiliser pour partager leurs productions entre pairs.*

*Les objectifs pour les élèves sont de maîtriser leur environnement numérique au profit de leurs apprentissages puis leur insertion dans la vie professionnelle.*

*Cet objectif est atteint en grande partie et se poursuit tout au long de la scolarité.*

**Les élèves : Quels temps sont alloués à l'acquisition de compétences numériques tout au long de leur scolarité ? Sont-ils formés et accompagnés à la citoyenneté numérique (éducation aux médias et à l'information), à la maîtrise de l'information et des données, à l'élaboration de contenus numériques, aux métiers du numérique et/ou à d'autres compétences ? Sont-ils évalués sur leurs compétences digitales ? Si oui, lesquelles et comment ? Y-a-t-il des effets visibles ?**

*Selon les écoles et les enseignants, les élèves sont plus ou moins confrontés à des situations d'apprentissage pour maîtriser leur environnement numérique. Mais de manière générale, les enseignants interrogés observent qu'ils arrivent au niveau lycée avec une bonne maîtrise.*

*Les élèves sont formés à la citoyenneté numérique par l'accompagnement des professeurs qui y sont sensibilisés.*

*Les estoniens ne semblent pas s'inquiéter de l'utilisation de leurs données personnelles. Ils utilisent des GAFAM sans se soucier d'une éventuelle communication de ces dernières.*

*Pour les élèves ayant suivis des apprentissages numériques, ils sont évalués sur leurs compétences digitales par les professeurs en fonction des cours dispensés. Cependant, il n'y a aucune certification.*

**Les intervenants externes (associations et autres) /les partenaires éducatifs comme la DRANE : Quel est leur rôle et leur statut ? Travaillent-ils en collaboration avec les enseignants ou en complète autonomie ? Quelles sont les modalités de financement éventuelles des interventions externes ? Quel apport pour les élèves ? Existe-t-il une structure comme la DRANE qui accompagne les enseignants sur le plan pédagogique ? Si oui, à quelle échelle ? Organisation (structuration, réseaux...)? Gouvernance ?**

*Il n'existe pas d'organisme comme la DRANE, dans chaque établissement il y a une équipe de plusieurs personnes qui s'occupe de la maintenance du parc, de la gestion des droits d'accès pour les logiciels, ils accompagnent les personnels en cas de besoin et également les élèves en dispensant des cours.*

**Quelle analyse peut-on tirer des échanges avec les partenaires sur les différents aspects du sujet traité ?**

- **Le numérique au service des apprentissages**
- **Le numérique comme finalité d'apprentissage (compétences numériques)**

*Les compétences numériques jouent un rôle certainement essentiel sur les résultats PISA du pays. Le numérique est souvent mobilisé dans ce que nous avons observé dans les apprentissages mis en place par les enseignants. Les élèves sont familiarisés à l'utilisation de l'outil informatique. Le numérique est donc à la fois le moyen et la finalité d'apprentissage en Estonie.*

**Réflexion sur les observations**

**En quoi les dispositifs observés modifient-ils vos représentations ?**

*Nous nous attendions à une pédagogie plus innovante dans les contenus néanmoins cet usage du numérique contribue à une autonomie et une relation de confiance. Nous pensons qu'il est important de plus insister sur la familiarisation avec l'outil numérique dès le plus jeune âge et de prendre du recul sur les règles de confidentialité/sécurité.*

*La mobilité dans cette configuration (équipe pluri catégorielle, tous niveaux...) permet :*

- Un enrichissement mutuel lors des phases d'échanges et d'analyse pour chacun des membres du groupe*
- Une vision de la perception des enjeux du numérique par les membres du groupe très instructive pour la mise en œuvre de la stratégie numérique en région académique.*

**Dans quelle mesure les pratiques observées sont-elles bénéfiques à la transformation des pratiques éducatives ? Quel impact sur les pratiques sociales des élèves ? Sur les pratiques personnelles et professionnelles des enseignants ?**

*La projection de l'image au format numérique est incontournable et omniprésente. Elle améliore la visibilité, la compréhension, l'attention de l'élève et la diversité des contenus. C'est un atout à l'acquisition des apprentissages.*

*La liberté numérique est le reflet de la liberté individuelle. Ils sont beaucoup moins contraints à tous les niveaux.*

*La solution de l'ENT permet de faciliter le travail des enseignants qui peuvent diffuser le contenu fait en classe.*

	Forces	Points de vigilance/ faiblesses
Points communs	<p><i>Diversité des supports grâce à l'outil numérique.</i></p> <p><i>Formation initiale des enseignants sur le numérique</i></p>	<p><i>Temps passé devant les écrans</i></p>
Différences	<p><i>-Les contenus numériques proposés en France sont plus aboutis que ceux proposés en Estonie.</i></p> <p><i>-Autonomie des élèves beaucoup plus importante en Estonie.</i></p> <p><i>-Effectif des classes inférieur à celui des classes en France.</i></p> <p><i>- Présence physique de moyens humains dans l'établissement pour la maintenance et la gestion du parc informatique, ainsi que pour l'accompagnement des personnels</i></p>	<p><i>-Cadre de l'utilisation de l'outil numérique trop contraignant en France.</i></p> <p><i>-Manque de moyens financiers pour équiper les établissements en matériel numérique en France</i></p> <p><i>- Interdiction du téléphone portable dans certains établissements en France peut générer une frustration</i></p>

## Perspectives

***Mise en perspective au regard du contexte académique et de votre propre fonction pour permettre une transférabilité***

*Pour l'enseignant primaire :*

*- Ritualiser la pratique de l'ordinateur pour maîtriser l'environnement numérique afin que l'élève soit moins décontenancé lors des évaluations nationales. Par exemple la dactylographie ou le travail d'une matière sur l'outil informatique.*

*Mise en place de 5 postes informatiques par classes.*

*Pour l'enseignement secondaire :*

*- Mise en place de certaines applications ou logiciels augmentant les fonctionnalités à la disposition de l'enseignant.*

*- Continuer à développer les compétences numériques en entraînant les élèves à dépasser leur score PIX*

*- Développer les Web radio*

*- Développer l'affichage numérique dans les établissements.*

*- Développer le WIFI à l'ensemble de l'établissement*

*Direction du Rectorat :*

*- Présence physique de personnels dédiés au numérique dans les établissements : maintenance, formation, ingénieries pédagogiques*

*- Renforcer l'offre des ressources numériques souveraines et savoir les diffuser et les accompagner.*

*- Assurer la maîtrise de l'environnement numérique des élèves avant la 6ème*

*- Offre de formation sur l'outil numérique pour tous les personnels*

### ***Compétences acquises ou renforcées***

- L'utilisation d'une langue étrangère*
- La confrontation des analyses au travers de prismes différents*
- Enrichissement de nos connaissances réciproques sur notre milieu professionnel.*

***Elaboration d'un projet ou d'un partenariat avec un établissement du pays visité***

***(Merci d'indiquer le nom des deux établissements français et étranger, le thème, le public concerné, la période et la durée envisagées et tout élément que vous jugerez pertinent)***

***- Demande de contacts en lycée professionnel pour mise en place de réseau en vue de PFMP via Erasmus+***